



PERROT ● DOUCET-BON ● COLLY ● EXBRAYAT

KIT VENDEUR

Vous avez un bien à vendre, vous souhaitez signer rapidement un compromis.

Pour préparer la rédaction du compromis ou de la promesse de vente, votre notaire a besoin de plusieurs éléments que vous aurez à lui fournir:

Vous vendez:

Votre résidence principale : OUI / NON

1- Un lot de copropriété (appartement et/ou ses annexes)

il faut nous transmettre:

- votre titre de propriété
- le dernier avis de taxe foncière reçu
- les trois dernières assemblées générales de copropriété
- le règlement de copropriété et tous ses modificatifs (se rapprocher du conseil syndical de l'immeuble ou du syndic)
- le pré-état daté, le carnet d'entretien, les diagnostics parties communes (documents à obtenir auprès du syndic)
- si vous avez fait des travaux nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration de travaux) : copie de la demande, de l'autorisation obtenue, copie de la déclaration d'achèvement des travaux, et de la non opposition à la conformité des travaux délivrée par la mairie.
- la liste du mobilier laissé à l'acquéreur (cuisine équipée, meubles, rideaux, alarme...) avec une valorisation globale
- le dossier de diagnostics techniques (amiante, plomb, électricité, ESRIS...) à faire établir ou mettre à jour par un cabinet de diagnostics immobiliers (certains diagnostics réalisés lors de votre achat sont peut-être encore valides)
- copie du bail si le bien vendu est occupé par un locataire (et copie de la dédite ou du congé si le locataire est parti)
- fiche de renseignement d'état civil remplie (modèle ci-joint)
- copie de votre carte d'identité ou passeport
- copie de votre relevé d'identité bancaire (RIB)
- copie de votre acte de naissance et de mariage (le cas échéant) à demander en ligne à la mairie de l'événement (peut être produit après le compromis).

2- Une maison hors lotissement

il faut nous transmettre:

- votre titre de propriété
- le dernier avis de taxe foncière reçu
- si vous avez fait des travaux nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration de travaux) : copie de la demande, de l'autorisation obtenue, copie de la déclaration d'achèvement des travaux, et de la non opposition à la conformité des travaux délivrée par la mairie.
- la liste du mobilier laissé à l'acquéreur (cuisine équipée, meubles, rideaux, alarme...) avec une valorisation globale
- le dossier de diagnostics techniques (amiante, plomb, électricité...) à faire mettre à jour par un cabinet de diagnostics immobiliers (certains diagnostics réalisés lors de votre achat sont peut-être encore valides)
- le rapport du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) si vous ne disposez pas du tout à l'égout mais d'une installation de type fosse septique
- copie du bail si le bien vendu est occupé par un locataire (et copie de la dédite ou du congé si le locataire est parti)
- fiche de renseignement d'état civil remplie (modèle ci-joint)
- copie de votre carte d'identité ou passeport
- copie de votre relevé d'identité bancaire (RIB)
- copie de votre acte de naissance et de mariage (le cas échéant) à demander en ligne à la mairie de l'événement (peut être produit après le compromis).

3- Une maison comprise dans un lotissement

il faut nous transmettre:

- votre titre de propriété
- le dernier avis de taxe foncière reçu
- les trois dernières assemblées générales de l'association syndicale
- le cahier des charges régissant le lotissement (à demander à votre président)
- les statuts de l'association syndicale des colotis (à demander à votre président)
- si vous avez fait des travaux nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration de travaux) : copie de la demande, de l'autorisation obtenue, copie de la déclaration d'achèvement des travaux, et de la non opposition à la conformité des travaux délivrée par la mairie.
- la liste du mobilier laissé à l'acquéreur (cuisine équipée, meubles, rideaux, alarme...) avec une valorisation globale
- le dossier de diagnostics techniques (amiante, plomb, électricité...) à faire mettre à jour par un cabinet de diagnostics immobiliers (certains diagnostics réalisés lors de votre achat sont peut-être encore valides)
- le rapport du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) si vous ne disposez pas du tout à l'égout mais d'une installation de type fosse septique
- copie du bail si le bien vendu est occupé par un locataire (et copie de la dédite ou du congé si le locataire est parti)
- fiche de renseignement d'état civil remplie (modèle ci-joint)
- copie de votre carte d'identité ou passeport
- copie de votre relevé d'identité bancaire (RIB)
- copie de votre acte de naissance et de mariage (le cas échéant) à demander en ligne à la mairie de l'événement (peut être produit après le compromis).



Notaires

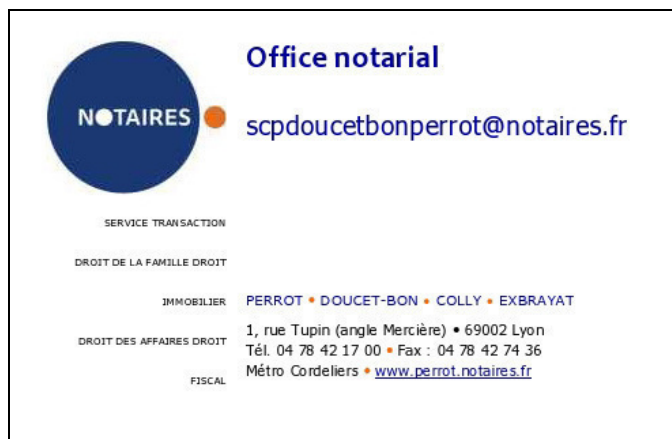
1, rue Tupin • 69002 Lyon

Tél. 04 78 42 17 00 • Fax : 04 78 42 74 36

Métro Cordeliers • Parking Saint-Antoine ou Central Parc

scpdoucetbonperrot@notaires.fr

www.perrot.notaires.fr



QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

Nom : Nom de jeune fille :
 Prénoms :
 Date de naissance Lieu de naissance :
 Profession : Nationalité :
 (joindre une copie de la carte d'identité ou de résident)

Adresse :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Téléphone : domicile : travail : portable :

E-mail :

Célibataire:
 avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur (Joindre copie de la déclaration au Greffe du Tribunal)
 avec signature d'un P.A.C.S. dénoncé

Marié(e):

Date du mariage :

Commune Code Postal : [][][][][]

Contrat de Mariage (joindre une copie du contrat) Régime adopté :
 Nom et résidence du Notaire : Date :

Changement de régime matrimonial (joindre une copie du contrat) Régime adopté :
 Nom et résidence du Notaire : Date :

Divorcé(e) de : En instance de divorce de : Séparé(e) de corps de :
 Nom : Prénoms :
 Jugement du Tribunal de (ville) : Date :

Veuf (ve) de :
 Nom : Prénoms :

CONJOINT – PARTENAIRE – CO-INDIVISAIRE

Nom : Nom de jeune fille :
Prénoms :
Date de naissance Lieu de naissance :
Profession : Nationalité :

(joindre une copie de la carte d'identité ou de résident)

Adresse :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Téléphone : domicile : travail : portable :

E-mail :

Célibataire:
 avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur (Joindre copie de la déclaration au Greffe du Tribunal)
 avec signature d'un P.A.C.S. dénoncé

Marié(e):
Date du mariage :
Commune Code Postal : [][][][][]

Contrat de Mariage (joindre une copie du contrat) Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :

Changement de régime matrimonial (joindre une copie du contrat) Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :

Divorcé(e) de : En instance de divorce de : Séparé(e) de corps de :
Nom : Prénoms :
Jugement du Tribunal de (ville) : Date :

Veuf (ve) de :
Nom : Prénoms :

CENTRE DES IMPOTS dont vous dépendez :

Commentaires :

Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données : L'office notarial est le responsable des traitements de données de ses clients dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses activités notariales, notamment de formalités d'actes. La communication des données est obligatoire pour permettre au notaire d'accomplir ses diligences. Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'office notarial et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général. Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant.